

**ASSOCIATION pour la PROTECTION du SITE**  
**de la COMMUNE de SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE**  
*Association n° 2952 ( Loi de 1901 ), déclarée en 1970, et agréée LE 28 avril 1978*

Siège social :

**Mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole**

**Rue Creuse**

**77930 ST-SAUVEUR-SUR-ECOLE**

C.C.P. La Source 32128-43 L

**Saint-Sauveur ,le 31 mars 2010**

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MARS 2010**

Avec 60 participants présents ou représentés, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 21 heures.

Le président remercie les participants et adresse ses félicitations à la nouvelle municipalité et particulièrement à Monsieur Claude Merou, notre nouveau maire.

Il remercie le Conseil Municipal pour son aide financière.

Il présente les membres du Bureau.

C'est la 40<sup>ème</sup> fois que se tient l'Assemblée Générale de notre association.

Le président tient à remercier tout particulièrement Monsieur Jean POIRE qui a toujours soutenu notre action. Ce ne fut pas toujours facile, il nous a même fallu, quelques fois, mais en toute indépendance, aiguillonner, alerter, soutenir, grogner ou entraîner les municipalités successives dans des actions de sauvegarde de ce que l'on appellera « l'esprit rural du village » ;

C'est pourquoi, à un moment où l'urbanisation environnante aimerait bien nous envoyer ses bulldozers, nous demandons à M. Merou de rester vigilant et de résister comme nous le faisons.

Nous comptons cette année 131 adhérents représentant environ 80 familles sur près de 430 foyers (si l'on compte résidences principales et secondaires) .

Cette année, nous avons tenu 4 réunions de bureau, participé à 7 réunions de conseil d'administration de l'Union. Nous avons eu plusieurs rendez-vous avec l'ACNUSA( Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires), avec un géomètre pour la route de Nainville, avec des maires, des journalistes, des commissaires enquêteurs et même avec des gens qui ne nous attendaient pas (une manifestation devant le siège de l'intercommunalité du Pays de Bière et nous avons aussi passé pas mal d'heures à lire, analyser et rédiger les journaux, tracts, lettres même si elles sont au nom de l'Union des Associations.

**ACNUSA**

Nous sommes référencés auprès de cette autorité et nous avons participé, en avril 2009, à un débat sur les suites du Grenelle de l'Environnement :

-remontée des altitudes de vol

-prolongement du VPE (Volumes de Protection Environnementale) à l'ouest d' Orly

-point sur les déviations de trajectoires.

Lorsque l'enquête publique est parue en novembre et décembre 2009 sur le projet de déplacement des couloirs aériens, nous avons été étonnés de l'insistance de Lionel Walker, maire de St Fargeau-Ponthierry, à faire délibérer les communes contre le dit-projet.

En effet, celui-ci est favorable à plusieurs communes dont SAINT SAUVEUR.

### **ENQUETE PUBLIQUE « NOUVELLE CHARTE DU PNR »**

Nous l'avons lu et fait auprès de l'enquêteur des remarques par écrit qui tournaient toutes sur : « à quoi sert le PNR car si, dans le même temps où vous vous fixez des règles, vous les bafouez par la construction d'une voie à grande circulation ».

Le Président est allé présenter nos arguments au commissaire. Il en ressort que la voie de contournement pose problème aux commissaires enquêteurs et qu'une forte pression a été exercée sur eux.

On entend parler « d'une liaison simple » respectant de la caractère rural alors que le projet est très loin de tout cela.

La Charte sera publiée prochainement et il nous faudra la lire attentivement car la refuser, c'est sortir du PNR.

### **LA REVISION DU P.O.S**

Nous avons participé aux réunions de comité de suivi sur la révision du P.O.S. Nous nous sommes gardés de nous prononcer sur la forme, mais nous avons fait 7 remarques et 1 demande de conservation..

Si le POS ou le PLU devait à nouveau être discuté nous tenons à être présents de manière à y voir intégrer toutes les possibilités de développement durable.

### **LA RUE D'ETRELLES**

Nous nous réjouissons de la concertation avec les riverains et nous nous mettons un peu en retrait.

Place aux riverains concernés, nous demandons à la commune de ne pas les décevoir : évitons les forêts de poteaux de signalisation, les pavés bruyants ainsi que les peintures. Evitons tout simplement le style « ville nouvelle ». Nous demandons néanmoins à être consultés sur l'avancement des projets.

### **LES JEUX D'ENFANTS**

Ils ne sont toujours pas réinstallés.

### **LES POTEAUX DE LA LIGNE HAUTE TENSION**

Les morceaux de béton qui tombaient des poteaux ont été réparés par RTE . Il faut maintenant, comme le sous-entendait un courrier de cet organisme réfléchir au devenir de cette ligne.

### **LA VALLEE DE L'ECOLE**

Pas de nouvelle du classement de la vallée de l'Ecole.

### **LA ROUTE DE NAINVILLE**

Les accotements de la route de Nainville ont été très provisoirement dégagés. Malheureusement, les cultures reprennent le dessus.

### **LES POTEAUX ELECTRIQUES**

Nous maintenons notre proposition de faire tomber les 2 poteaux électriques qui ne servent à rien près de la rivière Ecole. Nous attendons l'opportunité de travaux de terrassement sur la commune pour bénéficier du matériel.

### **LES CHEMINS**

Nous sommes en retard sur notre projet d'état des lieux des chemins. Nous allons remettre cela à l'ordre du jour.

### **LA DEVIATION DE PONTIERRY**

Se reporter au numéro spécial de notre gazette.

**LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

Madame Jeanne Lecarpentier ,trésorière, présente le rapport financier (voir au dos).

**LE RAPPORT FINANCIER EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

Nous procédons au renouvellement du bureau :

Le président remercie Mme Anne- Elisabeth BOURGUIGNON qui ne souhaite pas se représenter.

Mme Claudine DECAT et Mr Jacques BACH se représentent et sont élus à l'unanimité.

**L'ASSEMBLEE EST CLOSE A 23 HEURES.**

A l'issue de la réunion de bureau qui s'est tenue le mercredi 7 avril 2010, le bureau se compose comme suit :

Président	Jacques BACH
Vice- président	Jérôme JAILLET
Secrétaire	Florence DUMORTIER
Secrétaire adjointe	Claudine DECAT
Trésorière	Jeanne LECARPENTIER
Membres	Pierre CORBIERE Anne-Marie LECOQ Olivier LE GOFF .

Siège Social :  
Mairie de Saint-Sauveur-sur-Ecole  
77930 Perthes

Saint-Sauveur, le 11 mars 2010

C.C.P. LA SOURCE 32128-43 L

Association n° 2.952

## RAPPORT FINANCIER

### Compte de gestion 2009

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Adhésions aux associations :	126,00		
• IDFE		109 cotisations à 4€	436,00
• Union des associations		Dons	13,00
Papeterie pour journal n°spécial, 847,61		Subvention municipale	320,00
Convocations et comptes-rendus		Intérêts compte épargne	383,48
Frais divers, secrétariat	25,08		
tenue de compte, pot d'accueil			
	<u>998,69€</u>		<u>1152,48€</u>

Résultat 2009 : +153.79€

### Bilan pour 2009

<b><u>ACTIF</u></b>		<b><u>PASSIF</u></b>	
Caisse	71,84	Solde au 31/12/2008	11601,79
Compte chèque	561,63		
Compte épargne	11122,11	Résultat 2009	153,79
	<u>11755,58€</u>		<u>11755,58€</u>